



# Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires  
du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2022

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !  
Envoyez un mail vide à [rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org](mailto:rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org)*

## Les incidents

### **Cattenom : Des litres d'hydrocarbures déversés dans la Moselle La pollution aurait pu être évitée**

Le 24/02/2022

Parce que EDF a manœuvré le système anti-incendie du site nucléaire de Cattenom, au moins 20 litres d'hydrocarbures se sont retrouvés dans la nature. Dans la rivière de la Moselle plus précisément. L'industriel n'a même pas réalisé la pollution qu'il a provoquée.

[Lire notre article en ligne](#)

### **Golfech : D'importantes fuites provoquent des rejets de gaz à effet de serre En moins de 2 mois, les fuites de fluides frigorigènes ont dépassé le maximum autorisé à l'année**

Le 02/03/2022

En quelques semaines, 3 importantes fuites ont eu lieu sur le site nucléaire de Golfech. Plus de 127 kg de liquide de refroidissement ont été rejetés dans la nature, alors que la limite légale est de 100kg pour toute l'année. À l'air libre, ces liquides deviennent des gaz à effet de serre.

[Lire notre article en ligne](#)

### **Ukraine : Incendie à la centrale de Zaporijjia Des tirs russes sur la plus grosse centrale d'Europe**

Le 04/03/2022

Dans la nuit du 3 au 4 mars 2022, des tirs de l'armée russe ont touchés la centrale de Zaporijjia, en Ukraine. Ils ont atteint des bâtiments annexes et ont déclenché un incendie qui a été maîtrisé. Selon l'autorité de sûreté ukrainienne, aucune hausse de radioactivité n'a été détectée, et la sûreté du site nucléaire, désormais sous contrôle des forces armées russes, est encore assurée.

[Lire notre article en ligne](#)

### **Bugey : Erreur sur le réacteur 5 passée inaperçue malgré son enjeu pour la sûreté La régulation de la réaction nucléaire impactée**

Le 08/03/2022

Le communiqué d'EDF en dit peu. Une erreur a été commise lors d'une intervention sur le réacteur 5 de la centrale du Bugey mais n'a pas été détectée. Cette erreur a provoqué une dérégulation de l'apport en bore dans le cœur du réacteur, alors que c'est ce système qui permet de contrôler la réaction nucléaire.

[Lire notre article en ligne](#)

### **Ukraine : Coupure de l'électricité à la centrale de Tchernobyl Le site fonctionne grâce aux groupes électrogènes, pour combien de temps ?**

Le 09/03/2022

Le 9 mars 2022, l'autorité de sûreté ukrainienne a annoncé que la centrale de Tchernobyl était privée de toute alimentation électrique. Les installations nucléaires du site fonctionnent désormais uniquement grâce aux groupes électrogènes de secours.

[Lire notre article en ligne](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Gravelines : Le réacteur 1 modifié redémarre avec difficultés EDF lance la réaction nucléaire sans vérifier que tout est au vert

Le 10/03/2022

Lors de l'arrêt pour 4ème visite décennale du réacteur 1 de Gravelines, un panneau de commandes supplémentaire a été installé. Mais lorsqu'il redémarré le réacteur, EDF n'a pas vérifié ce nouveau système. Le réacteur a fonctionné plusieurs jours avec un circuit d'injection de sécurité bloqué.

[Lire notre article en ligne](#)

## Dampierre : Arrêt en urgence du réacteur 2 EDF cherche l'explication

Le 10/03/2022

Jeudi 10 mars 2022 à 4 heures du matin, le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Dampierre s'est arrêté d'un coup, en urgence. Les dispositifs de surveillance ont détectés un problème et ont déclenché l'arrêt automatique du réacteur. EDF cherche le problème en question.

[Lire notre article en ligne](#)

## Nogent : Arrêt en urgence du réacteur 2 Problème en dehors de la zone nucléaire

Le 10/03/2022

Jeudi 10 mars 2022, à 5h34 du matin, le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine s'est arrêté en urgence. Les dispositifs qui surveillent l'activité du réacteur ont détecté un problème suffisamment sérieux pour stopper immédiatement la réaction nucléaire.

[Lire notre article en ligne](#)

## GOLFECH : [Les événements significatifs déclarés à l'ASN en février 2022](#)

EDF - Publié le 02/03/2022

Sûreté :

- Événement déclaré le 2 février (niveau 0)

Le 15 janvier 2022, l'unité de production n°2 est à pleine puissance. Un essai programmé de manœuvrabilité des grappes de contrôle\* est réalisé. Il est satisfaisant.

Le 28 janvier 2022, l'équipe de conduite s'interroge sur la position des grappes vue en salle de commande, car celle-ci est légèrement différente de celle observée après le redémarrage du réacteur suite au dernier arrêt. Il est constaté que **les grappes ont été insérées d'un pas\*\* par rapport à la position attendue lors de l'essai** de manœuvrabilité le 15 janvier 2022. Elles sont aussitôt repositionnées.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement, la position des grappes est toujours restée conforme aux spécifications techniques d'exploitation. De plus, en cas de sollicitation, le mécanisme de protection du réacteur aurait fonctionné comme prévu. Cet événement a toutefois fait l'objet d'une déclaration le 2 février 2022 à l'Autorité de sûreté nucléaire, au niveau 0 sur l'échelle INES qui en compte 7.

\*Les grappes de contrôle sont implantées dans le réacteur et permettent principalement de contrôler différents paramètres physiques de la réaction nucléaire.

\*\* La **course complète des grappes** entre leur totale insertion dans le cœur du réacteur et leur extraction totale du cœur du réacteur correspond à **260 pas**.

- Événement déclaré le 4 février (niveau 0)

Le 2 février 2022, l'unité de production n°2 est à pleine puissance. Lors d'un test sur le système de ventilation de la salle de commandes, **un défaut de coordination entre les intervenants a rendu la filtration d'iode indisponible**. Dès l'apparition de l'alarme, la configuration du circuit a été corrigée et a permis de retrouver la disponibilité du système. La fonction de filtration d'iode est restée indisponible pendant 16 minutes.



# Réseau Sortir du nucléaire

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement, la fonction de filtration d'iode est sollicitée uniquement en cas de dégagement de produits radioactifs dans l'environnement. Il a toutefois fait l'objet d'une déclaration le 4 février 2022, à l'Autorité de sûreté nucléaire, au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

Radioprotection : Evènement déclaré le 28 février (niveau 0)

Le 23 février, un filtre issu du circuit de contrôle de la chimie du circuit primaire de l'unité de production n°2 est positionné dans une coque béton à la suite de son remplacement. Un balisage dit « zone orange » est mis en place à proximité de la coque béton en raison des conditions radiologiques (débit équivalent de dose > 2 mSv/h). Le 24 février, **un transfert de la coque béton de zone contrôlée jusqu'au bâtiment de traitement des effluents est réalisé sans le balisage « zone orange »**, ce qui est contraire à la réglementation.

Cet évènement n'a eu aucune conséquence sur la santé du personnel. Il a toutefois fait l'objet d'une déclaration le 28 février à l'Autorité de sûreté nucléaire en tant qu'évènement significatif radioprotection (ESR), au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

## **BELLEVILLE : Évènement significatif déclaré en janvier 2022**

Publié le 10/03/2022

### **Non identification d'activités entraînant un cumul de perte d'intégrité de classe 1 sur l'unité de production n°1**

Le 15 décembre 2021, une activité de maintenance consistant à découper puis remplacer les tuyauteries d'un système de collecte de purge dans l'îlot nucléaire est en cours de réalisation. Cette activité engendre 2 pertes d'intégrité liées aux siphons de sol. Les pertes d'intégrités caractérisent des anomalies de sectorisation incendie. Ces 2 pertes n'ont pas été préalablement identifiées dans le dossier d'intervention.

Le 17 janvier 2022, l'activité de remplacement de la tuyauterie est toujours en cours. Le responsable de la sectorisation incendie détecte lors de sa ronde les 2 pertes citées, ainsi que l'absence d'un bouchon sur un autre siphon de sol. Cette anomalie constitue également une perte d'intégrité.

La présence de 3 pertes d'intégrité de « classe 1 » (classification de la nature du défaut) simultanées et le dépassement du délai de remise en conformité prescrit constitue l'écart.

Des dispositions immédiates ont été retenues et la remise en conformité réalisée.

Cet évènement, sans conséquence réelle pour la sûreté des installations, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 27 janvier 2022 au niveau 0 de l'échelle INES.

## **Les actus de l'ASN**

### **Fragilités du « cycle du combustible » nucléaire : le collège de l'ASN a auditionné EDF et Orano**

Publié le 01/03/2022

Dans un contexte de tensions sur l'équilibre du « cycle du combustible » nucléaire, le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire a auditionné conjointement, le 10 février 2022, Cédric Lewandowski, directeur exécutif du groupe EDF, directeur du parc nucléaire et thermique, et Philippe Knoche, directeur général d'Orano, sur la gestion des combustibles usés et les entreposages de matières plutonifères.

La fabrication du combustible nucléaire utilisé dans les réacteurs des centrales nucléaires, son entreposage et son retraitement après irradiation constituent le « cycle du combustible » nucléaire. L'ASN contrôle la cohérence globale des choix industriels faits en matière de gestion du combustible qui pourraient avoir des conséquences sur la sûreté. Elle porte une attention particulière aux conditions d'entreposage, d'une part des matières plutonifères, d'autre part des combustibles usés, qu'ils soient destinés à être retraités à court ou plus ou moins long terme.



# Réseau Sortir du nucléaire

Cette audition a permis à EDF et Orano de présenter leur vision globale de la situation du « cycle du combustible » nucléaire, dans un contexte où des dysfonctionnements qui ont un fort impact sur d'autres étapes du cycle conduisent à un risque de saturation des entreposages de matières plutonifères et des entreposages de combustibles usés.

La nécessité de prévoir des capacités d'entreposage supplémentaires de combustibles usés avait déjà été identifiée il y a plusieurs années dans le cadre de la préparation du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. **L'usine de Melox connaît toujours de grandes difficultés** pour produire du combustible MOX pour les réacteurs d'EDF avec la qualité et dans les quantités attendues. Ces difficultés entraînent la **production d'une quantité importante de matières radioactives contenant du plutonium qualifiées comme des « rebuts MOX »**, lesquelles sont ensuite entreposées dans l'usine de La Hague.

**À très court terme, Orano a donc indiqué son besoin urgent d'une extension de ces capacités d'entreposage de matières plutonifères à La Hague, pour permettre la poursuite du retraitement de combustibles. En l'absence de telles augmentations de capacités d'entreposage, une adaptation à la baisse du traitement serait nécessaire, ce qui accélérerait l'encombrement des piscines d'entreposage de combustibles usés.** L'ASN a recommandé à Orano de veiller à la qualité des analyses de sûreté transmises à l'appui des demandes d'extension, actuellement en cours d'instruction.

À la demande de l'ASN, les exploitants auditionnés ont élaboré et présenté différents scénarios prospectifs, bâtis sur plusieurs jeux d'hypothèses, plus ou moins pessimistes quant au bon fonctionnement des différentes usines du « cycle du combustible ». Orano et EDF ont présenté les différents leviers d'action et les parades actuellement étudiées pour faire face au risque de saturation des capacités d'entreposage de matières nucléaires, que ce soit les matières plutonifères ou les assemblages de combustibles usés entreposés en piscine à la Hague.

**EDF prévoit de construire, sur le site de La Hague, une piscine d'entreposage centralisé, destinée à l'entreposage des combustibles dont le traitement n'est pas envisagé à court ou moyen termes. Ce projet a cependant pris du retard et ne serait pas disponible avant 2034.** L'ASN a rappelé l'importance de ce projet, qui doit permettre de disposer de nouvelles capacités d'entreposage de combustibles usés et répondre à la problématique de saturation des capacités actuelles.

Constatant que **les scénarios étudiés conduisent à une saturation possible des entreposages de combustibles usés avant 2030**, les exploitants ont notamment fait le point sur l'avancement des projets suivants, qui constituent des **parades au retard de la piscine d'entreposage centralisé** :

- densification des piscines d'entreposage de la Hague ;
- développement d'un concept d'entreposage à sec ;
- augmentation de l'utilisation du combustible MOX en réacteurs.
- 

Lors de cette audition, le collège a rappelé sa **préoccupation portant sur la saturation plus rapide que prévue des capacités d'entreposage de matières radioactives à La Hague.** L'ASN souligne d'une manière générale que le « cycle du combustible » présente actuellement très peu de marges et que la poursuite d'un fonctionnement dégradé de l'usine Melox ou toute autre situation affectant le bon fonctionnement des usines du « cycle du combustible » pourrait conduire à un engorgement des entreposages de matières.

En ce qui concerne la parade consistant à densifier l'entreposage de combustibles usés dans les piscines de la Hague, l'ASN a demandé à Orano d'**accélérer la réalisation de certaines études de génie civil pour l'INB 116[1]** de La Hague, dans le cadre du réexamen périodique de cette dernière. Il conviendra en effet d'**apprécier l'éventuelle augmentation de l'inventaire radiologique dans cette installation au regard d'une démonstration actualisée de sa résistance aux événements extrêmes.** L'ASN considère de manière générale que ce projet, s'il pourrait permettre d'augmenter, de façon transitoire, les capacités d'entreposage de combustibles usés de La Hague pour écarter le risque de saturation à moyen terme, **ne peut pas constituer une solution pérenne.**



# Réseau Sortir du nucléaire

Le collège a demandé aux exploitants de poursuivre les études nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des parades identifiées.

L'ASN a par ailleurs rappelé à EDF et Orano l'importance de fournir aux parties prenantes intéressées l'ensemble des informations nécessaires à une bonne compréhension de la situation du « cycle du combustible », notamment dans le cadre du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire.

## [L'ASN active son centre d'urgence en mode veille afin de suivre l'évolution de la situation dans les installations nucléaires en Ukraine](#)

Publié le 04/03/2022

**Au vu des événements récents à la centrale de Zaporijjia (Ukraine), l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a activé son centre d'urgence ce vendredi 4 mars 2022 à 7h00, en mode « veille ».**

L'ASN a une implication historique forte dans les réseaux d'autorité de sûreté et de radioprotection à l'échelle européenne (Wenra, Herca, ENSREG) et internationale (AIEA).

Elle dispose d'un faisceau de relations installées avec l'ensemble des acteurs du nucléaire (homologues internationaux, institutions de l'État, industriels, experts, parties prenantes), sur lequel elle s'appuie en période de crise, afin de recueillir et comparer les informations.

Cette collecte d'information, et leur analyse circonstanciée et collégiale, notamment au regard du retour d'expérience de crises précédentes, permettent d'anticiper l'évolution des situations, d'analyser des scénarios critiques et de mettre en évidence des points de vigilance ou des fragilités.

Ce travail de surveillance active permet d'intervenir en appui et conseil aux autorités de l'État et de préparer la gestion de crise, tout en assurant la mission d'information des publics.

Dans cet esprit, **l'ASN assure actuellement une veille active des informations disponibles quant à la situation des installations nucléaires sur le territoire Ukrainien. Elle reste en lien avec l'AIEA et les autres autorités de sûreté ou de radioprotection européennes, ainsi qu'avec les cellules de veille des différents ministères.**

Elle a notamment participé à une réunion extraordinaire de l'ENSREG (groupe des autorités de sûreté de l'UE) le dimanche 27 février au soir, dont les conclusions affirmaient l'importance de garantir la stabilité et le calme autour des installations nucléaires, afin de permettre leur exploitation et leur contrôle dans de bonnes conditions.

## [Olivier Gupta \(ASN / WENRA\) s'est entretenu ce vendredi 4 mars 2022 avec Oleg Korikov, responsable de l'Autorité de sûreté nucléaire ukrainienne \(SNRIU\)](#)

Publié le 04/03/2022

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, et à la suite de l'attaque de la centrale de Zaporijjia, Olivier Gupta, directeur général de l'ASN, qui préside actuellement l'association des responsables d'Autorités de sûreté nucléaire d'Europe (WENRA), s'est entretenu ce vendredi 4 mars 2022 avec Oleg Korikov, responsable de l'Autorité de sûreté nucléaire ukrainienne (SNRIU).

Ils ont fait un point sur la situation des installations nucléaires civiles en Ukraine et sur leur contrôle. Oleg Korikov a notamment précisé que **les inspecteurs de l'autorité de sûreté Ukrainienne ne sont actuellement plus en mesure d'exercer un contrôle direct sur les sites de Tchernobyl et de la centrale nucléaire de Zaporijjia**, du fait de la présence des troupes militaires russes autour de ces sites. Tous deux ont confirmé l'importance de maintenir, dans les circonstances actuelles, conformément aux standards internationaux, un contrôle effectif, par l'autorité qui en a la charge, de la sûreté des installations nucléaires.

Olivier Gupta lui a exprimé à cette occasion le soutien de l'ensemble des régulateurs européens à SNRIU dans l'accomplissement de leurs missions de contrôle.

## [Association de responsables d'Autorités de sûreté nucléaire des pays d'Europe de l'Ouest \(WENRA\)](#)

L'association de responsables d'Autorités de sûreté nucléaire des pays d'Europe de l'Ouest (WENRA, pour Western European Nuclear Regulators Association) a été créée en février 1999, les membres



# Réseau Sortir du nucléaire

fondateurs étant les responsables des Autorités de sûreté nucléaire d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de Finlande, de France, d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse. À partir de 2003, WENRA a accueilli progressivement les responsables des Autorités de sûreté de pays « nucléaires » (ayant au moins un réacteur électro-nucléaire) situés plus à l'Est en Europe. WENRA a cependant gardé son appellation initiale. L'Ukraine en est devenue observatrice en 2009, puis membre à partir de 2015. (...)

## [Position \(2\) de l'ENSREG sur la sûreté des installations nucléaires en Ukraine](#)

Publié le 07/03/2022

Dans le contexte de la guerre menée par la Russie en Ukraine, le Groupe des autorités de sûreté nucléaire des pays membres de l'Union européenne (ENSREG) s'est réuni une nouvelle fois dimanche 6 mars.

Bernard Doroszczuk a représenté l'ASN à cette réunion extraordinaire, et Olivier Gupta y a participé en tant que président de l'association WENRA. Au cours de cette réunion, le responsable de l'Autorité de sûreté nucléaire ukrainienne a fait un point de la situation des installations. Une nouvelle déclaration de l'ENSREG a été élaborée en séance.

Consultez la [position de l'ENSREG du 6 mars](#) (version anglaise).

[ensreg\\_statement\\_on\\_ukraine\\_6\\_march\\_2022.pdf](#)

## [L'INRA \(International Nuclear Regulators Association\) propose son soutien à l'Autorité de sûreté nucléaire ukrainienne](#)

Publié le 08/03/2022

Dans le contexte de la guerre menée par la Russie en Ukraine, l'association INRA qui regroupe les **présidents des autorités de sûreté d'Allemagne, du Canada, de Corée du Sud, d'Espagne, des États-Unis, de la France, du Japon, du Royaume-Uni et de la Suède**, a tenu une réunion extraordinaire le 4 mars 2022. Bernard Doroszczuk a représenté l'ASN à cette occasion.

Face aux menaces qui pèsent sur la sûreté des installations nucléaires ukrainiennes, l'INRA a décidé de proposer son assistance à SNRIU, l'Autorité de sûreté nucléaire ukrainienne. Cette proposition s'est traduite par un courrier signé, au nom de l'association, par son président Toyoshi Fuketa, par ailleurs président de l'Autorité de sûreté nucléaire japonaise.

INRA est une association permettant à ses membres des échanges réguliers sur l'actualité de leurs pays et les enjeux internationaux en matière de sûreté nucléaire.

En savoir plus :

[INRA Offer of Regulatory and Technical support \(PDF - 260.92 Ko\)](#)

## [Guerre en Ukraine : conclusions de WENRA et HERCA sur les conséquences d'un accident nucléaire](#)

Publié le 09/03/2022

La guerre en cours augmente le risque d'un accident nucléaire en Ukraine. WENRA et HERCA ont évalué les conséquences potentielles d'un accident grave, s'il devait se produire.

Ils ont considéré que les scénarios d'accident issus de *l'approche HERCA-WENRA pour une meilleure coordination transfrontalière des actions de protection lors de la phase précoce d'un accident nucléaire* publiés en 2014 constituaient une base de référence valable.

Dans ces scénarios, **une prophylaxie à l'iode stable pourrait être recommandée jusqu'à 20 km ou jusqu'à environ 100 km de la centrale endommagée**, selon le type d'accident grave.

HERCA et WENRA travailleront pour contribuer à une réponse, coordonnée au niveau européen, en cas d'urgence nucléaire, et fournir un soutien à l'Autorité de sûreté nucléaire ukrainienne, en lien avec l'ENSREG et l'AIEA.

En savoir plus

[War in Ukraine WENRA and HERCA conclusions on the consequences of a nuclear accident - 9th of March 2022 \(PDF - 109.12 Ko\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

[HERCA-WENRA approach for better cross-border coordination of protective actions during the early phase of a nuclear accident \(PDF - 1.18 Mo \)](#)

## Les actus de l'IRSN

### [Point de situation de l'IRSN sur les risques concernant les installations nucléaires ukrainiennes](#)

Publié le 08/03/2022

Compte-tenu de la situation en Ukraine, l'IRSN a activé son organisation de crise depuis le 25 février 2022 à 12h19. La note d'informations publiée ce jour fait un point de situation sur les risques concernant les installations nucléaires en Ukraine.

L'Ukraine compte 15 réacteurs de conception russe – VVER – en exploitation, des réacteurs de recherche, des sites d'entreposage et de stockage de sources et de déchets, ainsi que les réacteurs du site de Tchernobyl, dont le dernier a été arrêté en décembre 2000, et les différentes installations nécessaires à la gestion du site accidenté.

Le risque majeur en termes de rejets radioactifs concerne les réacteurs électrogènes en exploitation ainsi que les piscines de désactivation de combustibles usés. Les réacteurs de 1000 MWe sont dotés d'enceintes de confinement en béton. Pour ces installations, les piscines de désactivation sont situées à l'intérieur de l'enceinte de confinement. (...)

[Télécharger la note d'information de l'IRSN du 07 mars 2022 "Point de situation de l'IRSN sur les risques concernant les installations nucléaires ukrainiennes" \(PDF, 943 Ko\)](#)

### [Restitution publique des résultats de l'étude radiologique de l'environnement de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil \(Isère\)](#)

Publié le 10/03/2022

L'IRSN a tenu une réunion ouverte au public le 9 mars 2022 à Saint-Maurice-l'Exil, pour présenter les résultats de l'étude radiologique de l'environnement de la centrale nucléaire (CNPE) de Saint-Alban Saint-Maurice. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs locaux présents sur les enseignements de l'étude.

Les études radiologiques de l'environnement des sites (ERS) sont un programme innovant de caractérisation de la radioactivité de l'environnement proche des sites nucléaires, engagé par l'IRSN en 2019, en complément de la surveillance régulière. Elles ont pour objectifs d'**améliorer les connaissances sur l'influence des rejets radioactifs d'un site nucléaire sur son environnement**, d'estimer de manière la plus réaliste possible l'exposition des populations avoisinantes qui en résulte, en tenant compte des spécificités locales, et enfin de répondre aux préoccupations des populations riveraines, de les informer et de leur restituer de manière pédagogique l'état radiologique de leur environnement et les niveaux de radioactivité auxquels elles sont exposées.

(...)

Cette étude fait l'objet d'une [page internet dédiée sur le site de l'IRSN](#)

### [Situation sur le site de Tchernobyl](#)

Le 10/03/2022

Le 9 mars à 11h22, l'autorité de sûreté ukrainienne SNRIU a informé l'AIEA d'une perte des alimentations électriques externes de toutes les installations de la centrale de Tchernobyl. Des groupes électrogènes de secours du site alimenteraient actuellement les installations, leurs réserves de carburant permettant une autonomie de 48 heures.

L'IRSN présente ci-dessous une appréciation des risques, pour les différentes installations du site, associés à la perte des alimentations électriques externes ainsi qu'à la perte totale de ces alimentations, situation qui pourrait survenir rapidement en l'absence de restauration de l'alimentation électrique du site du fait de l'épuisement des réserves de carburant des groupes électrogènes.



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les actus d'EDF

### Blayais :

[Découvrez le dernier numéro du magazine "Lumières"](#)

Publié le 04/03/2022

Le magazine Lumières vous présente, chaque mois, toute l'actualité de la centrale nucléaire du Blayais. A la Une de cette nouvelle édition, la découverte d'un métier aux multiples facettes : le Chef d'Exploitation. Vous retrouverez également un **dossier sur le Grand Carénage et les visites décennales**, pour tout savoir sur le programme industriel de la centrale du Blayais.

Pour en savoir plus, téléchargez le magazine ci-dessous

[Télécharger Lumières - Février 2022](#)

### Flamanville :

[Actualité unité de production n°2 – arrêt programmé](#)

Publié le 10/03/2022

L'unité de production est, depuis le 12 février, en arrêt programmé afin d'effectuer le rechargement d'une partie de son combustible dans le cadre d'un Arrêt pour simple rechargement (ASR). Point d'avancement sur les opérations réalisées et en cours.

#### En zone nucléaire :

Mercredi 2 mars, les équipes du service technique environnement ont procédé à la prise du premier élément combustible dans la piscine du bâtiment réacteur pour le transférer dans la piscine du bâtiment combustible : lieu de stockage des assemblages du combustible nucléaire après leur déchargement. Les 193 assemblages de combustible du cœur du réacteur n°2 ont ainsi été transférés et un tiers d'entre eux sera renouvelé lors du chargement.

Fait rare : le déchargement du combustible a pu s'effectuer en tenue Everest, c'est-à-dire en simple bleu de travail (...)

A souligner : cette année, l'entité Euratom de la Commission européenne en charge du contrôle du suivi physique et comptable des matières nucléaires au titre des garanties européenne, a assisté au déchargement de la tranche 2 pour observer plus spécifiquement les modalités de transfert des combustibles dans la piscine d'entreposage (bâtiment combustible).

(...)

#### Hors zone nucléaire

> Côté groupe turbo alternateur : l'ouverture du palier alternateur a permis aux automatismes d'EDF d'accéder aux capteurs de vibrations afin de résoudre un défaut d'isolement identifié sur le cycle de fonctionnement précédent. (...)

> Côté sûreté : les aéroréfrigérants (sortes de gros filtres à air) sur le diesel de secours ont été remplacés début mars. Le remplacement de ces échangeurs permettra de sécuriser le fonctionnement du diesel (2LHQ) à des températures extrêmes – grands chauds.

### Gravelines :

[J'TE DIS WATT n°2](#)

Publié le 08/03/2022

[J'te dis watt - EDF Gravelines - mars 2022](#)

### Paluel :

[Essais programmés de soupapes](#)

Publié le 10/03/2022

Des essais de soupapes seront réalisés la journée du **samedi 12 mars 2022 à partir de 5h00**, sur l'unité de production n°3, dans la partie non nucléaire de l'installation.





# Réseau Sortir du nucléaire

Ce contrôle permet de tester la manœuvrabilité des soupapes et, ainsi, de s'assurer de leur bon fonctionnement.

La vapeur d'eau s'échappant à gros débit par les soupapes, les essais de ce matériel pourront s'accompagner de nuisances sonores, audibles depuis les habitations situées à proximité de la centrale. Ces opérations font partie du fonctionnement normal de la centrale nucléaire de Paluel et n'ont aucun impact sur l'environnement.

## Les actus d'Orano et Framatome

### [Orano remporte plusieurs contrats de maintenance en France](#)

08/03/2022

Orano a remporté une série de contrats fin 2021 et début 2022 auprès d'EDF et du CEA représentant un important volume d'affaire d'un montant de près de 40 millions d'euros. Ces succès commerciaux s'inscrivent dans le cadre de plusieurs appels d'offres couvrant le domaine de la maintenance des moyens de levage.

Les activités prévues aux contrats concernent les centrales nucléaires de Paluel, Gravelines et Creys Malville ainsi que les sites du CEA à Saclay et Fontenay-aux-Roses.

Les prestations comprennent l'ensemble des opérations d'entretien, d'intervention et de réparation des équipements de levage (portiques, pont roulants, élingues, nacelles, etc...) utilisés pour soulever et déplacer des composants, des matériels ou outillages sur les sites en question. (...)

## Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

CHINON

### [Déconnexion de l'unité de production n°1 du réseau électrique national](#)

Publié le 10/03/2022

Dans la nuit du mercredi 09 mars 2022 au jeudi 10 mars 2022, les équipes de la centrale nucléaire de Chinon ont procédé, en toute sûreté, à la déconnexion de l'unité de production n°1 du réseau électrique. Cet arrêt programmé permet de réaliser un **essai sur des équipements situés en zone nucléaire**.

L'unité de production n°2 est à disposition du réseau électrique national.

L'unité de production n°3 est en arrêt pour la réalisation de contrôles préventifs depuis le 19 février dernier.

L'unité de production n°4 est en arrêt programmé pour visite partielle depuis le 5 février dernier.

## Les consultations du public en cours

### [Modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement et valeurs limites de rejets dans l'environnement des effluents](#)

Consultation du 28/02/2022 au 20/03/2022

Centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly

(...)

Les principaux enjeux associés aux demandes de modification présentées par EDF concernent :

- l'augmentation des limites actuelles de rejet des substances chimiques issues du traitement à la monochloramine nécessaire pour la prévention des risques sanitaires résultant de la dispersion de micro-organismes pathogènes (légiionnelles et amibes) par les installations de refroidissement des circuits secondaires équipés de tours aéroréfrigérantes ;



# Réseau Sortir du nucléaire

- la prescription d'une limite pour le rejet d'une nouvelle substance issue de la mise en œuvre d'un traitement antitartre des circuits de refroidissement des condenseurs (antitartre organique) qui permet de limiter l'encrassement des installations, ce qui est favorable à leur performance mais également à la prévention de la formation de colonies de micro-organismes pathogènes ;
- la réduction des limites actuelles de rejet en cuivre et zinc, après que les condenseurs équipés de tubes en laiton auront été remplacés.

Par ailleurs, la **création et l'exploitation de l'installation de source d'eau ultime** permettant de renforcer les capacités de refroidissement en situation de perte totale de la source froide impliquera de prévoir des **prélèvements nouveaux dans les eaux souterraines dans la nappe de Beauce** pour les essais réalisés durant les travaux et lors de l'exploitation de ces installations au titre des essais périodiques.

(...)

[Projet de décision fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.pdf \(PDF - 786.84 ko\)](#)

[Projet de décision fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.pdf \(PDF - 1.82 Mo\)](#)

## [Demande de prorogation d'agrément du modèle de colis « COG-OP-30B »](#)

**Consultation du 06/03/2022 au 21/03/2022**

Transports

La société ORANO NPS a déposé auprès de l'ASN une demande de renouvellement des agrément de type AF, IF et B(U)F pour le modèle de colis constitués de la coque COG-OP-30B chargée d'un cylindre 30B contenant de l'hexafluorure d'uranium, issu de l'uranium naturel ou de retraitement, enrichi au maximum à 5 % en uranium 235.

(...)

[Dossier de sûreté \(PDF - 799.28 ko\)](#)

## Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 02/03/2022

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspection inopinée : « conduite sous risque potentiel de corrosion sous contrainte \(CSC\) »  
INSSN-OLS-2022-0718.pdf \(PDF - 324.95 Ko\)](#)

Inspection du 23/02/2022

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Déchets  
INSSN-OLS-2022-0666.pdf \(PDF - 275.36 Ko\)](#)

Inspection du 22/02/2022

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Préparation de l'arrêt pour visite partielle du réacteur n° 4  
INSSN-CAE-2022-0202.pdf \(PDF - 256.80 Ko\)](#)

Inspection du 22/02/2022

**Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Visite générale de l'atelier T1  
INSSN-CAE-2022-0118.pdf \(PDF - 110.63 Ko\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 22/02/2022

**Ateliers de maintenance, de traitement des effluents et de conditionnement de déchets** (ex SOCATRI)

Usine - Orano Cycle

[Respect des engagements](#)

[INSSN-LYO-2022-0401.pdf \(PDF - 268.40 Ko\)](#)

Inspection du 20/02/2022

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Séisme](#)

[INSSN-CAE-2022-0185.pdf \(PDF - 252.83 Ko\)](#)

Inspection du 16/02/2022

Centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Préparation de l'arrêt pour simple rechargement de la tranche 1](#)

[INSSN-OLS-2022-0702.pdf \(PDF - 156.46 Ko\)](#)

Inspection du 16/02/2022

**Installation TU 5 et W** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Suivi en service des équipements sous pression et équipements sous pression nucléaires](#)

[INSSN-LYO-2022-0368.pdf \(PDF - 324.39 Ko\)](#)

Inspection du 09/02/2022

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Thème : « Systèmes électriques - Contrôle commande »](#)

[INSSN-LYO-2022-0472.pdf \(PDF - 332.71 Ko\)](#)

Inspection du 08/02/2022

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Modifications notables](#)

[INSSN-STR-2022-0824.pdf \(PDF - 164.55 Ko\)](#)

Inspection du 08/02/2022

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Vérification de la conformité dans le cadre du 4ème réexamen périodique du réacteur 3](#)

[INSSN-LYO-2022-506.pdf \(PDF - 477.78 Ko\)](#)

Inspection du 01/02/2022

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Maintenance-Préparation de l'arrêt du réacteur 3 et Gestion des écarts](#)

[INSSN-LYO-2022-0508.pdf \(PDF - 563.00 Ko\)](#)

*(VD4 du réacteur 3 à venir)*

Inspection du 31/01/2022

**Usine de traitement des combustibles irradiés** (UP2-400) Transformation de substances radioactives -

Orano Cycle

[démantèlement de l'atelier HAPF](#)

[INSSN-CAE-2022-0096.pdf \(PDF - 171.14 Ko\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les décisions de l'ASN

[Décision no CODEP-CAE-2022-011514](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 2 mars 2022 autorisant ORANO Recyclage à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées de l'**atelier DRV** (INB n° 117)

[Décision n° CODEP-DCN-2022-009769](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 mars 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les centrales nucléaires** de **Bugey** (INB n° 78 et n° 89), **Blayais** (INB n° 86 et n° 110), **Chinon** (INB n° 107 et n° 132), **Cruas** (INB n° 111 et n° 112), **Dampierre** (INB n° 84 et n° 85), **Gravelines** (INB n° 96, n° 97 et n° 122), **Saint-Laurent** (INB n° 100), **Tricastin** (INB n° 87 et n° 88), **Paluel** (INB n° 103, n° 104, n° 114 et n° 115), **Flamanville** (INB n° 108 et n° 109), **Saint-Alban** (INB n° 119 et n° 120), **Belleville** (INB n° 127 et n° 128), **Nogent** (INB n° 129 et n° 130), **Penly** (INB n° 136 et n° 140), **Golfech** (INB n° 135 et n° 142) et **Cattenom** (INB n° 124, n° 125, n° 126 et n° 137)

*par courrier du 11 janvier 2021, EDF a déposé une demande d'autorisation de modification notable portant sur des **essais de performance d'une cellule de ressuage mobile du combustible** cette modification constitue une modification notable de ses installations*

[Décision n° CODEP-LYO-2022-011187](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 4 mars 2022 autorisant Électricité de France à modifier de manière notable les règles générales d'exploitation des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire du Tricastin (INB n° 87)  
*demande d'autorisation de modification notable du 31 janvier 2022 relative à la modification temporaire du chapitre IX des règles générales d'exploitation afin de procéder à des **essais périodiques du système de ventilation DVE***

## Les avis de l'ASN

[Avis n° 2022-AV-0394](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 janvier 2022 sur les projets de **décrets modifiant le périmètre** des installations nucléaires de base (INB) n° 103, n° 104, n° 114 et n° 115 de la centrale nucléaire de **Paluel**, exploitée par la société Électricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) et située sur le territoire de la commune de Paluel (département de la Seine-Maritime)

[Avis 2022-AV-0394.pdf \(PDF - 1.52 Mo\)](#)

*ces projets de décrets ont pour objet l'intégration aux périmètres des installations nucléaires de base n° 103, n° 104, n° 114 et n° 115 de terrains où seront implantés de nouveaux équipements nécessaires à leur exploitation (...)*

*ces projets de décret permettent d'intégrer aux périmètres des installations nucléaires de base n° 103, n° 104, n° 114 et n° 115 des installations et des équipements existants nécessaires à leur exploitation (...)*

### Sur Légifrance :

[Décret n° 2022-274 du 28 février 2022](#) modifiant le périmètre des installations nucléaires de base n° 103 et n° 104 de la centrale nucléaire de Paluel, exploitées par la société Electricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) et situées sur le territoire de la commune de Paluel (département de la Seine-Maritime)

[Décret n° 2022-275 du 28 février 2022](#) modifiant le périmètre des installations nucléaires de base n° 114 et n° 115 de la centrale nucléaire de Paluel, exploitées par la société Electricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) et situées sur le territoire de la commune de Paluel (département de la Seine-Maritime)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les avis de l'IRSN publiés en février 2022

**Établissement Orano Recyclage de La Hague - INB n° 33** - Dossier d'options de sûreté concernant la reprise des curseurs entreposés dans la piscine du SOD (Stockage Organisé des Déchets)

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Établissement Orano Recyclage de La Hague** - Réexamen périodique de l'INB n°117 : Atelier NPH

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**CEA / Cadarache - INB n°22** - Réexamen périodique de l'installation CASCAD

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Réacteurs électronucléaires EDF - PT ECS 11 du 26 juin 2011** - Confortement pérenne de la « digue en gravier » du canal de Donzère Mondragon - Dispositif de protection de la digue autour des conduites appartenant à ORANO

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Evaluation de l'impact radiologique des rejets dans l'environnement** présentée par CURIMUM PET France pour son établissement de **Tours** dans le cadre de son fonctionnement normal

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Evaluation de l'impact radiologique des rejets dans l'environnement** présentée par CURIMUM PET France pour son établissement de **Marseille** dans le cadre de son fonctionnement normal

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**CEA / SACLAY - INB n° 35 / Zone de gestion des effluents liquides radioactifs (ZGEL)** - Rénovation de la ventilation du bâtiment 387

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Établissement Orano Cycle de La Hague - INB n° 80** - Reprise et conditionnement des déchets du silo HAO et des piscines du SOC : Mise en service actif et exploitation de la cellule de reprise pour le conditionnement des déchets en fûts ECE

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Site CEA de Cadarache - INB n° 24 - CABRI**. Modification notable soumise à autorisation au titre de l'article R.593-55 du code de l'environnement relative à la modification matérielle « rénovation du pont roulant 120 kN du hall réacteur »

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**INB n°72 – Zone de gestion des déchets radioactifs solides (ZGDS)** - Vérification du dimensionnement des confinements dynamique et statique de la cellule "système automatisé de comptage haute activité" (SACHA)

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)